

2138
Vente Cerné
à Paris

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

2 Dec 81

Dossier concernant la vente Cerné
à Paris

N^o 2138.

voir 5263.

NUMÉRO
D'ORDRE.

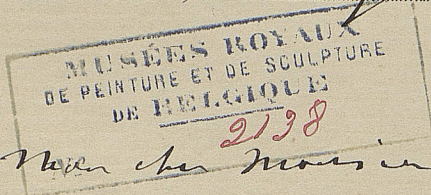
DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

Ministère
de
l'Intérieur

Secrétariat Général.
Cabinet.

Bruxelles, le 14 Mars 1881



Monsieur le Ministre

Monsieur le Ministre, j'ai eu le plaisir
qui autorise l'achat du tableau
de Rubens, de la vente Tournier.
cette affaire sera conduite
avec beaucoup de circonspection
et il faudra avoir soin de
charger de choisir une personne
institué sur toutes les parties
du sujet, qui ne puisse pas être
suspçonné d'être intéressé
par le gouvernement. Si le
tableau nous va, il sera
bon de nous l'acquiescer.

~~express~~ now, wishing to see
any bar any public & any
financial you to support
the cause.

afire, you are, very
sentiments during

A. M. H. H. H.

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2138

Brux. 2 Dec 1881

à Mr le Ministre des
1^{er} Interieurs

Le 12 Dec 1881
vendu à Paris la Collec-
tion de feu Mr. Genie,
de Lille, dans laquelle se
trouve une œuvre capitale
de Rubens (Les miracles
de St Benoit) provenant
de la Collection Galerie
Schamps, vendue à Paris,
en 1840.

La Commission Directrice
a confié à son Secrétaire
et à deux Membres réunis
qu'à l'export des œuvres,
le soin d'examiner et
d'apprécier l'œuvre et d'en
constater l'état des
conservations.

L'exportation des œuvres
ayant lieu seulement

Les 10 & 11, c'est-à-dire
deux jours avant la vente,
il sera impossible d'y
soumettre un nombre utile
des propositions d'achats
et toute latitude devra
donc être laissée à nos
mandataires.

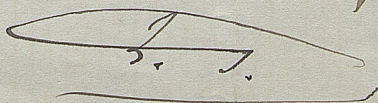
La Commission a donc

l'honneur de vous prier
M. le Ministre, de vouloir
bien s'entendre les
délégués qui se rendront
à Paris, à acquiescer à
des conditions raisonnables,
l'œuvre en question
s'échappant, qu'il y a
réellement un grand
intérêt à la posséder dans
les Collections de l'Etat.

très
très

Le Président

Le Secrétaire
V. H.



ni en conséquence

mais qu'il est impossible
de déterminer aujourd'hui

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le

3 décembre 1881

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2138

Messieurs,

J'approuve les mesures que vous proposez de prendre pour vous assurer par un examen minutieux si le tableau de Rubens de la vente de feu M^{re} Vence, est dans un bon état de conservation et s'il y a intérêt à l'acquiescir pour les collections de l'Etat.

Je vous autorise éventuellement à l'acheter, en vous laissant le soin d'apprécier les limites dans lesquelles il convient de se restreindre quant au prix. Il va de soi que l'acquisition n'en doit être faite comme vous l'indiquez, qu'à des conditions raisonnables.

Le Ministre de l'Intérieur,

G. Nolli-frequeyns

À la Commission directrice des Musées
Royaux de Peinture